

# MONCHAUX SUR ECAILLON

## BULLETIN MUNICIPAL



- Les grands dossiers:
  - . Assainissement.
  - . PLU/Lotissement/FDAN
- Le CCAS : Dépôt des dossiers
- Quoi de neuf.
- La vie de notre commune en photos.
- Le calendrier des fêtes pour 2010.
- État civil.
- Informations municipales.



Les rencontres Monchalsiennes

### Le mot du maire.



Madame,  
Mademoiselle,  
Monsieur,  
Chers concitoyens,  
Chers amis,

Le temps passe, l'année 2010 commence. Notre village suit sa douce mutation. Vous trouverez dans les pages à venir le point sur les différents dossiers en cours. L'année 2010 verra essentiellement la poursuite de ceux-ci auxquels s'ajoutera celui des travaux que nous réaliserons 1 rue de Valenciennes, future maison des associations.

La crise financière internationale n'est toujours pas terminée et quoique nous ayons pu lire dans la presse concernant la richesse présumée des habitants du village (Je vous rappelle que cet article intitulé : "Où vivent les riches " plaçait Monchaux en première position), il faut savoir que notre village compte aujourd'hui 31 demandeurs d'emploi, 6 personnes perçoivent le RSA et 9 personnes reçoivent une aide du CCAS. Sachez que nous sommes plus que jamais mobilisés.

Les différentes manifestations organisées dans le courant de l'année 2009 ont rencontré un vif succès, que ce soit la brocante, les rencontres Monchalsiennes, occasion fort sympathique de se retrouver autour d'une table et d'échanger, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, la venue du Père Noël et les fort belles photos qui ont été prises lors de cette soirée. Nous nous en réjouissons et vous espérons encore plus nombreux en 2010.

L'année 2010 sera de nouveau une année électorale avec les élections régionales, il s'agit d'un scrutin important auquel nous devons tous participer.

Il me reste à remercier tous les bénévoles qui font que Monchaux sur Ecaillon vit, à vous renouveler mes vœux de bonheur et de santé pour cette année et à vous assurer de l'engagement de l'équipe municipale.

Votre maire dévoué.

# -- Les Grands Dossiers --

## I. Assainissement.

L'étude diagnostic s'est terminée en novembre 2009. Le choix technique retenu pour les eaux usées est un rejet par conduite de refoulement qui ramènera les effluents sur la station de Thiant et ce en accord avec le syndicat « SIAT ».

Le raccordement Monchaux/Thiant passera chemin de Baillon.

Les études « projet » sont en cours auprès du SIAV. Les consultations d'entreprises seront effectuées de mars à juillet 2010.

Les travaux devraient commencer en septembre 2010 et se terminer pour mars 2012.

Selon le dernier document reçu, ils se dérouleront en trois phases :

- Chemin de Baillon jusqu'à Thiant, rue de Valenciennes.
- Rue des iris, rue de l'église, rue des coquelicots, rue du Pont, rue d'en haut.
- Rue de Sommaing, rue Marie Curie, rue Pasteur, route de Thiant, route de Verchain, rue du Marais.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur l'évolution de ces travaux et, en particulier, sur le calendrier afin de gérer au mieux la gêne momentanée engendrée par ce projet.

## II. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Ce dossier est terminé et l'application du P.L.U. est effective depuis octobre 2009.

Ces documents sont consultables en Mairie auprès de Monsieur PUECH, Adjoint aux Travaux et concernent tous les travaux à effectuer.

## III. Le lotissement.

Le promoteur en charge de cette opération est en phase de régularisation du foncier. Le permis de lotir sera déposé pour juillet 2010. L'aménagement lié à l'infrastructure du lotissement sera engagé dernier trimestre 2010. Les terrains disponibles à la vente sont envisagés pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

Nous ne manquerons pas de vous informer régulièrement de l'avancement de ce projet.

## IV. Enfouissement des réseaux.

L'étude est menée en parallèle de l'assainissement. La décision de faire ou ne pas faire sera arrêtée en juillet 2010.

## V. Le FDAN

Une étude FDAN subventionnée à 80 % par le département sera réalisée en 2010 et devrait nous permettre de dégager un schéma directeur pour les 20 prochaines années.

# LE C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Monchaux sur Ecaillon est un établissement public géré par un conseil d'administration présidé par le Maire et comprenant à parité des membres élus du Conseil Municipal et des membres nommés représentant les familles.

Monsieur Bernard DE MEYER, Adjoint délégué aux affaires sociales assure la vice-présidence du C.C.A.S.

Le C.C.A.S. intervient en faveur de deux publics :

1. les personnes âgées,
2. les personnes démunies

La vocation du C.C.A.S. est donc d'aider, soutenir les personnes en difficulté, que celle-ci soit passagère ou durable.

## Les personnes aidées en 2009 doivent déposer un dossier pour 2010.

Les dossiers de demande d'aides, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, doivent être déposés, dans une enveloppe cachetée adressée au Président du C.C.A.S., au secrétariat de la Mairie jusqu'au 20 février 2010.

Chaque dossier doit regrouper les documents suivants :

- Photocopie de l'avis d'imposition de l'année 2008,

Et suivant votre situation :

- Attestation de la CAF,
- Attestation des ASSEDICS,
- Certificats de scolarité du ou des enfants.

De plus, toute personne peut adresser un courrier à l'un des membres du C.C.A.S. (voir liste jointe) pour l'alerter sur une situation particulière à tout moment de l'année, que cette situation soit la sienne ou celle d'un tiers.

## Critères retenus pour l'analyse des dossiers

- Le critère des revenus retenus est indexé sur le taux horaire du SMIC et réactualisé chaque 1<sup>er</sup> janvier.
  - La base de calcul est le montant net du salaire minimum au 1<sup>er</sup> janvier 2010, soit un salaire net mensuel de 1056,24€.
  - Le montant des ressources sera calculé sur la totalité des revenus à l'exception des allocations familiales et de l'aide personnalisée au logement.
  - Le plafond des ressources ouvrant droit à l'aide du C.C.A.S. est fixé à :
    - 70% du montant du salaire minimum, soit 739,36€ pour une personne vivant seule.
    - 80% du montant du salaire minimum, soit 844,99€ pour un couple.
    - 90% du montant du salaire minimum, soit 950,61€ pour un couple ayant un enfant à charge.
    - Le salaire minimum, soit 1056,24€ restera le plafond de ressources ouvrant droit à l'aide du C.C.A.S. pour les couples ayant deux enfants ou plus.
- L'aide pourra être modulée suivant la situation constatée.

Liste des membres du C.C.A.S.

M. COSSIAUX Michel, Président	4, rue Marie Curie - 06 08 92 48 17
M. DE MEYER Bernard, Vice-Président	23 rue du Pont - 06 16 54 39 59
M. ARNOULD Michel, Membre	7 rue Marie Curie - 09 61 63 99 75
Mme BLAS Thérèse, Membre	22 rue de Baillon - 03 27 24 43 75
M. CARON Gaëtan, Membre	6 rue d'en Haut - 03 27 24 46 02
Mme FAUQUEUX Anne-Marie, Membre	18 rue d'en Haut - 03 27 24 42 37
M. HAMADOU Maurice, Membre	5 rue des Iris - 03 27 24 53 27
Mme HAMIEAU Maud, Membre	2 rue Marie Curie - 03 27 40 28 82
M. HENNION Eric, Membre	8 rue Marie Curie - 03 27 24 43 66
M. HOSTE Alain, Membre	15 rue de Verchain - 03 27 24 58 60
M. METAYER Jean-Maurice, Membre	21 rue Louis Pasteur - 03 27 24 42 47

Rappel de coordonnées :

Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

7, Rue G. Thiétard - ANZIN

Tel. 03.27.22.35.50

Fax. 03.27.22.93.53

Madame HOUBA

Appeler le 03.27.22.35.50 pour prendre rendez-vous.

# ANNEXE 1. LE RSA

## LES DIFFÉRENTS TYPES DE RSA

Le RSA se décline sous 3 formes :

- le RSA Socle qui équivaut à l'ex RMI
- le RSA Majoré qui équivaut à l'ex API
- le RSA Chapeau



Chaque individu, en activité qui perçoit une rémunération inférieure ou égale à 1,04 % du SMIC peut prétendre au RSA Socle.

« Se rapprocher des services de la CAF »

Pour prétendre au RSA Chapeau, la personne concernée doit se rapprocher des services de la CAF.

## L'ORIENTATION DES ALLOCATAIRES DU RSA

Au regard des éléments administratifs recueillis par l'organisme payeur (CAF, MSA) et transmis au Département; la décision d'orientation de l'allocataire peut être prise à 2 niveaux :

*\* une orientation vers le Pôle Emploi:*

Sont directement orientées vers le Pôle Emploi les personnes qui remplissent les conditions suivantes :

- inscription en Pôle Emploi,
- en activité au moment de la demande RSA,
- ou en activité (étudiant stagiaire ou en formation) au cours des 3 derniers mois.

*\* une orientation vers un référent social*

Sont orientées vers un référent social les personnes dont les éléments recueillis dans le dossier administratif ne permettent d'évaluer clairement la disponibilité à l'emploi.

### SOMMAIRE :

- Les différents types de RSA
- L'orientation des allocataires du RSA
- L'accompagnement des allocataires du RSA

↳ Par le Pôle Emploi

La personne accompagnée par le Pôle Emploi formalisera avec son Conseiller Pôle Emploi, dans un délai d'un mois un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE).



pôle emploi

↳ Par un référent social

C'est le PLES qui désigne un organisme qui aura pour objectif de réaliser un diagnostic social permettant de mieux appréhender la situation globale de l'allocataire.

Le CAPEP a cette mission d'accompagner le bénéficiaire du RSA dans la formalisation du diagnostic social dans un 1er temps et dans un second temps de contractualiser le parcours dans le cadre du Contrat d'Engagement Réciproque.



Les 2 objectifs font partie des missions du Référent Social.

Ce changement a entraîné une modification des missions du référent.

## -- Quoi de neuf ! --

### 1. Décisions importantes du conseil municipal.

#### - Conseil du 29 avril 2009.

-Demande de subvention auprès du conseil général pour les travaux à réaliser dans la maison 1 rue de Valenciennes. (Retour : subvention accordée à hauteur de 40 % du montant des travaux).

#### - Conseil du 20 mai 2009.

-Le conseil décide de vendre la maison sise 4 rue d'en haut à Monsieur et Madame Maurice MALAQUIN locataires de ce logement depuis 1981.

-Le conseil décide de contracter un emprunt sur 15 ans, d'un montant de 100 000 € auprès de la caisse d'épargne. Cet emprunt, auquel s'ajoutera le produit de la vente, sera consacré à l'achat de la maison (71 800€) et au démarrage des travaux à réaliser.

-Le conseil municipal décide de prendre en charge l'ensemble des frais de fonctionnement du véhicule acheté par le CCAS de Monchaux sur Ecaillon.

#### - Conseil du 15 juin 2009.

-Vote du compte administratif 2008.

-Vote des subventions accordées aux associations.

#### - Conseil du 21 septembre 2009.

-Après rapport et conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique, le conseil décide d'approuver la modification du PLU.

-Versement d'une bourse scolaire d'un montant de 40 € pour tout élève fréquentant le second degré et pour les étudiants.

#### - Conseil du 24 novembre 2009.

-Changement de la chaudière de la salle des fêtes suite à une panne significative (4930 € HT; Montant HT subventionné à 50% par Valenciennes Métropole)

### 3. Aide et soutien aux personnes âgées.

L'achat conjoint d'un véhicule réalisé par le CCAS et la commune nous a permis d'accroître les services rendus à nos aînés. Outre les appels téléphoniques réguliers visant à rompre l'isolement et prendre des nouvelles, nous pouvons maintenant sur appel téléphonique prendre en charge dans la journée les ordonnances et deux fois par semaine acheter et livrer la liste des denrées qu'ils nous auront remise.

### 4. Permis obligatoire pour les chiens dangereux (Décret du 30/12/2009)

Je rappelle que depuis le 1er janvier 2010, les propriétaires de chiens dangereux doivent obligatoirement posséder un permis de détention.

Ce permis est obligatoire pour tous les chiens d'attaque (pittbulls ...) et les chiens de défense (rottweilers, american staffs ...).

Pour obtenir ce permis délivré par le maire, les maîtres doivent disposer :

- d'une évaluation comportementale du chien, réalisée par un vétérinaire.
- D'une attestation d'aptitude du maître, délivrée à l'issue d'une formation d'une journée, par un formateur agréé par la préfecture dont vous trouverez la liste au secrétariat de la mairie.

Les propriétaires ne détenant pas ce permis risquent jusqu'à trois mois de prison et 3750 € d'amende avec confiscation et euthanasie de l'animal.

*Site à consulter :* [www.service-public.fr/actualites/001484.html](http://www.service-public.fr/actualites/001484.html)

## 5. Un peu de civisme.

- De nombreuses déjections canines jonchent parfois les trottoirs de notre commune, outre le côté désagréable, elles peuvent être source de chutes notamment pour les personnes âgées. Je rappelle aux propriétaires d'animaux de compagnie que les divagations sur la voie publique sont interdites et que les déjections doivent être ramassées.
- Je rappelle également que la vitesse des véhicules dans la commune est limitée à 50 km/h, de jour comme de nuit.
- L'hiver n'est pas encore terminé mais les épisodes passés nous ont amenés à saler de nombreuses fois les routes de la commune (23 € TTC pour 100 kg ; 600 kg par passage). Les employés communaux chargés de cette mission se sont efforcés d'être réactifs, modifiant les horaires de travail pour mettre les rues en sécurité le plus tôt possible.

Il faut savoir que la rue du Pont et la rue de Valenciennes sont des routes départementales. Elles ne relèvent pas de notre compétence dans le domaine du salage.

La mise en sécurité des trottoirs incombe aux riverains.

## 6. À savoir. Centre intercommunal de gérontologie

Le centre intercommunal de gérontologie d'Aulnoy-lez-Valenciennes propose un nouveau service : **le transport accompagné**.

Celui-ci consiste à accompagner une personne titulaire d'un avantage vieillesse (bénéficiaire APA) de son domicile à son lieu de destination en lui offrant l'aide nécessaire. L'accompagnant peut uniquement la déposer ou rester auprès d'elle selon son souhait.

Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:00.

Le coût de ce service est de :

- Carte d'adhésion : 25 € par an
- transport seul : 7 € de l'heure
- transport accompagné : 10,88 € de l'heure
- distance parcourue : 0,80 € par kilomètre

Pour toute inscription ou renseignements, veuillez contacter le secrétariat de la mairie.

## 7. Rappel.

Comme je l'ai évoqué lors de mes vœux, je rappelle que les frais de scolarité à la charge de la commune varient de 500 à 800 € par élève. Le bilan actuel fait état d'une quarantaine d'élèves relevant du 1er cycle, ce qui représenterait deux classes.

Je ne puis donc que réitérer les demandes précédentes et inviter les parents d'enfants d'âge scolaire, maternelle et élémentaire, à venir effectuer en mairie une préinscription afin que nous puissions éventuellement contacter le plus tôt possible les services de l'inspection académique. Je rappelle qu'en cas de réouverture de l'école, une cantine sera proposée aux familles et une garderie sera mise en place le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h.

## 8. Centre de loisirs.

Suite à la convention signée avec le Comité d'Aide aux Jeunes de HASPRES, les enfants de la commune peuvent depuis deux ans fréquenter le centre de loisirs de Haspres. La participation de la commune est calculée au prorata du nombre d'inscrits. Cet été, ce sont 19 enfants qui ont bénéficié de cette structure éducative.

## 9. Atelier guitare.

Un grand merci à Michel Arnould qui anime bénévolement cet atelier. Le succès est au rendez-vous puisque une quinzaine de guitaristes en herbe, dont trois extérieurs, se retrouvent régulièrement chaque vendredi de 18h à 19h. Avis aux amateurs !



# FESTIVITES COMMUNALES

# de 2010

## **VŒUX DU MAIRE**

## **GALETTE DES AINES**

Dernier samedi de janvier

## **BROCANTE DUCASSE**

DIMANCHE DES RAMEAUX

## **MADAME LA CLOCHE**

Dimanche de Pâques

## **PARCOURS DU CŒUR**

4<sup>ème</sup> dimanche d'avril

## **RENCONTRES MONCHALSIENNES**

4<sup>ème</sup> mardi de mai

## **FETE DES MERES**

VENDREDI précédant le jour de la Fête des Mères

## **FETE DE LA MUSIQUE**

21 JUIN

## **FESTIVITES DU 14 JUILLET**

Week-end précédant le 14 juillet

## **REPAS DES AINES**

3<sup>ème</sup> dimanche de septembre

## **TELETHON ST NICOLAS**

1<sup>er</sup> weekend de décembre

## **VOYAGE DE FIN D ANNEE**

2<sup>ème</sup> dimanche de décembre

## **FETE DE NOEL**

Le 1<sup>ER</sup> LUNDI DES VACANCES DE NOEL

## **COLIS DE NOEL**

Weekend avant NOEL

Mardi 12 janvier 2010

Samedi 30 janvier 2010

Dimanche 28 mars 2010

Dimanche 04 avril 2010

Dimanche 25 avril 2010

Mardi 25 mai 2010

Vendredi 28 mai 2010

Non définie pour 2010

Samedi 10 et dimanche 11 juillet 2010

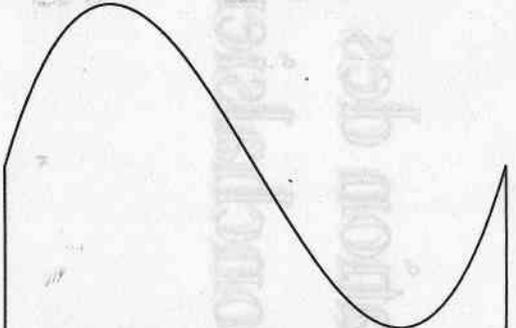
Dimanche 19 septembre 2010

Samedi 4 décembre 2010

Dimanche 12 décembre 2010

Lundi 20 décembre 2010

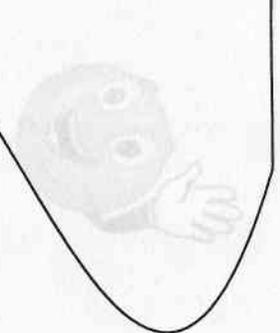
Samedi 18 et Dimanche 19 décembre 2010



*Pour votre présence à toutes ces festivités :*



*N'oubliez pas les manifestations organisées par les différentes associations de Monchaux...*





# "Association des Jeunes Monchalsiens"

*Venez rejoindre notre Association...*

*"L'association des jeunes de Monchaux », comme son nom l'indique, accueille tous les jeunes résidant à Monchaux, âgés de 13 à 25 ans.*

*Une adhésion annuelle de 10 euros est demandée, elle permet aux jeunes du village de pouvoir profiter d'un foyer équipé (billard, baby foot, flipper, chaîne hifi, télé, ainsi que de nombreux jeux de société...) et de se divertir au sein du village.*

*Venez nous rejoindre... nous sommes loin de nous connaître tous... Un premier pas a été fait par une vingtaine de jeunes et nous sommes nombreux au village...*

Le Président,  
Logan CARIGAND.





# Les Francs Tireurs de Monchaux sur Ecaillon

Venez rejoindre le club de javelots où les sociétaires se réunissent tous les vendredis de 18 H à 21 H de mars à octobre, dans la cour de la Mairie.

**La reprise de l'entraînement est fixée le vendredi 19 mars 2010.**

De nombreuses activités rythment la saison :

- en particulier le repas qui est prévu le 06 mars 2010 (cassoulet ou choucroute, fromage et dessert au prix de 15 € ; le plat à emporter avec dessert 10 €.
- le 23 mai 2010, journée de pêche au « Pluvinage » à Verchain : 30 € la journée avec sandwich « américain » pour les extérieurs du club.
- un voyage à la mer le 4 juillet 2010.

Dates des concours :

- 03, 04, 05 avril 2010 (Pâques)
- 04, 05, 06 septembre 2010
- 23 et 24 octobre 2010.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre :

- ✓ ALLARD Christophe, président Tél. 03 27 24 77 73,
- ✓ LEKIEFFRE Cédric, trésorier Tél. 06 07 30 65 75,
- ✓ BOULNOIS Axelle, secrétaire Tél. 03 27 33 02 41.

D'autres manifestations seront organisées durant la saison (journée de pêche, voyage, karaoké...).

Le Président,  
Christophe ALLARD.



# C.O.M.E. Pétanque

**Siège social :**

Mr BOULNOIS Didier  
10, rue du Pont  
59224 MONCHAUX SUR ECAILLON  
Tél. 09 66 82 02 41

La saison 2010 reprendra le **27 mars 2010**.

Venez nombreux nous rejoindre, en 2009 nous étions 31 inscrits (9 femmes).

Tout le monde a sa chance, preuve du classement de la saison écoulée...

Un concours ouvert à tous est prévu courant juin.

Un autre réservé aux joueurs est programmé en fin de saison avec repas gratuit.

Cotisation année 2010 : tarif inchangé 15 €

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact :

BOULNOIS Didier Tél. 09 66 82 02 41  
DEVIGNE Sylvie Tél. 03 27 24 05 40  
BRIOT Chantal Tél. 03 27 33 12 91  
DRANCOURT Georges Tél. 03 27 24 55 76.

Le Président,  
Didier BOULNOIS.



# Gymnastique Monchalsienne

**Saison 2009/2010**

**La Gymnastique Féminine de Monchaux sur Ecallon a repris, pour la 26<sup>ème</sup> année, ses activités.**

*Les cours de gymnastique d'entretien sont variés, ils se déroulent sur support musical et sont accessibles à toutes. Ils sont assurés par une animatrice formée aux Activités Physiques d'entretien et réinvestissement (F.I.A.) validé Jeunesse et Sport.*

*Chaque semaine une nouvelle leçon ciblant tous les groupes musculaires et le tout dans la bonne humeur et la convivialité.*

**Nous vous attendons chaque mardi soir de 18 h 45 à 19 h 45, salle des Fêtes de Monchaux sur Ecallon.**

**Cette année, cotisation exceptionnelle de 15 € ! Venez nombreuses...**



## Club de "BELOTE"

**Venez rejoindre notre club...**

**Chaque samedi de 16 h 30 à 18 h 30,**

**les « Joueurs de belote » se rencontrent à la salle des Associations dans une ambiance conviviale.**

*Une adhésion annuelle de 8 € est demandée aux joueurs désirant participer au concours annuel.*

*Un concours ouvert à tous a été organisé le 28 novembre 2009 : 28 joueurs y ont participé. De nombreux lots ont été distribués.*



**Ce même concours sera organisé en novembre 2010 (date non définie) : venez nombreux y participer.**

**Le Président,  
Maurice MALAQUIN.**

A.P.P.M.A.  
LA TRUITE

THIANT / MONCHAUX SUR ECAILLON



La Société de pêche à la truite de Thiant / Monchaux sur Ecaillon compte une soixantaine de pêcheurs.

Comme chaque année, l'ouverture de la pêche à la truite a lieu le dernier samedi de mars, la fermeture le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre.

Deux concours sont organisés :

- le 14 juillet à Thiant
- le 05 septembre à Monchaux sur Ecaillon .

Un concours supplémentaire : « FETE DE LA PECHE » aura lieu le 06 juin 2010.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Monsieur Jean-Marie BRASSELY au 16 route de Valenciennes 59224 MONCHAUX SUR ECAILLON.

Le Président,  
Jean-Marie BRASSELY.



La vie  
de nos  
Associations  
dépend de vous...  
Vous êtes tous invités  
à participer  
aux différentes  
manifestations organisées  
tout au long de l'année  
(concours, repas, voyages, etc...)

# La Vie de notre Commune

## Aperçu de quelques photos en « pêle-mêle »

Voir les albums photos en mairie... à partir du 22 février 2010



Dimanche 12 avril 2009,  
Rendez-vous avec  
« Madame la Cloche »



Dimanche 29 mars 2009  
Parcours du Cœur.



### La sortie de nos jeunes au Bowling le 23 avril 2009

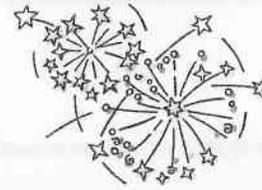


Salut les jeunes .... à bientôt pour une autre sortie...



### Fête des Mères le 05 juin 2009

Cette cérémonie a été animée gratuitement par la chorale « Vent de Joie » de Vendegies... La commune de Monchaux a eu le plaisir de remettre comme l'année dernière à chaque maman un chèque Cadhoc et une plante...



## Festivités du 14 Juillet 2009



Retraite aux flambeaux  
Feu d'artifice  
Bal populaire  
Tournoi de Tennis  
Tournoi de Football  
Tournoi de Javelot



Merci aux Monchaistsens pour leur participation. Un grand merci également à toutes les associations et les bénévoles qui ont permis l'organisation de ces festivités.



## Dimanche 4 avril 2009

**BROCANTE**



**FETE FORAINE**



**Le défilé de notre Harmonie Municipale  
suivi d'un concert à la salle des fêtes...**



**CONCOURS DE JAVELOT  
11 12 13 avril 2009**



**TOURNOI DE PETANQUE 16 mai 2009**



**CONCOURS DE BELOTE 28 novembre 2009**



**FETE DES VOISINS 26 mai 2009**



**CONCOURS DE PECHE 5 juillet 2009**



et la FETE DE NOEL le 21 décembre 2009

Montant du  
Téléthon : 1 024



**L'Harmonie Municipale de Monchaux / Prouvy**

*Toujours présente aux sollicitations de la Mairie. Merci à tous les musiciens et à leur Chef pour leur dévouement.*



Un grand merci

à toutes les associations

et à toute la population

qui participent à la vie de notre village

**Nous finirons « La Vie de notre Commune » avec le TELETHON et la FETE DE SAINT NICOLAS du 5 décembre 2009**

Toujours actives...  
préparation des gaufres  
et des crêpes...  
  
Cette année  
l'Association des jeunes a  
participé par la  
confection de tartes et  
de gâteaux...



Préparation des  
ballons pour le  
plaisir des  
petits et des  
grands



? Notre colis surprise



La  
belote...



Sans  
oublier  
le bar

Notre fanfare  
  
Notre club de  
Javelot





*les enfants ont également participé au Téléthon*



***La Saint Nicolas des « plus grands »... autour d'une « crêpe partie »***



Repos bien mérité pour quelques jeunes qui ont participé activement au Téléthon...  
préparation des tartes et gâteaux de 09 h à 13 h.... tenue du stand toute l'après-midi...Merci  
pour votre participation....



*Merci « aux volontaires » ..... pour avoir tiré ou poussé le traineau du Père Noël*



*Merci aux jeunes de Monchaux d'avoir accepté de se « déguiser » en peluche pour le bonheur des  
petits...*



***Merci à tous.... grands et petits pour votre participation...***



## -- MONCHAUX Accueil --

Nous souhaitons la bienvenue à celles et ceux qui ont rejoint notre village.

- Monsieur et Madame BRONGNIART  
2, Rue de l'Église
- Monsieur et Madame DEPRAETERE  
3, Rue de Baillon
- Mademoiselle FACHE Lydie  
9, Rue d'en Haut
- Monsieur et Madame MALAFOSSE  
7, Rue de Verchain
- Monsieur PLOUCHARD et Mademoiselle CUISSE  
14, Rue de Valenciennes
- Monsieur RU et Mademoiselle CLABECQ  
29, Rue de Valenciennes
- Madame TURPAIN  
25, Rue Pasteur

## -- ETAT CIVIL --

### Naissances en 2009 :

- COLLARD Aimy, Cybélia née le 09 avril 2009.  
Fille de Hervé COLLARD et de Suzy PAMART
- HAMIEAU Jules, Thom, né le 25 mai 2009.  
Fils de Guillaume et Maud HAMIEAU.
- BALLET Alice, Marie, Océane, née le 21 décembre 2009.  
Fille de John et Sophie BALLET.

### Mariages :

- Monsieur Rémi BERGER et Mademoiselle Juliette ARNOULD  
Le 22 août 2009.

- Monsieur Jean-Luc LACROIX et Madame Nadine HARVENT  
Le 19 septembre 2009.

Décès :

- Madame LEROY Veuve GRATTEPANCHE, Léopoldine  
est décédé le 25 janvier 2009 à l'âge de 74 ans
- Madame BRASSELET Veuve LEDUC, Thérèse  
est décédée le 05 février 2009 à l'âge de 82 ans
- Monsieur PAYEN Paul  
est décédé le 29 mars 2009 à l'âge de 84 ans
- Monsieur DUBOIS Daniel  
est décédé le 9 juillet 2009 à l'âge de 70 ans

**-- Informations municipales --**

Téléphone de la mairie : 03 27 24 53 78

Fax de la mairie : 03 27 24 63 22

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi de 8h00 à 13h15 et de 13h30 à 17h
- Mardi ,jeudi & vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 17h30
- Mercredi de 8h à 12h
- Samedi de 8h15 à 11h45

Permanences du Maire et des Adjointes :

M. COSSIAUX Michel Tel. 03.27.24.52.63	Maire	Mardi ,Jeudi & Samedi de 10h00 à 12h00
M. HENNION Eric Tel. 03.27.24.43.66	Adjoint aux Finances Adjoint aux Appel d'offres	Samedi de 9h00 à 11h00
M. DE MEYER Bernard Tel. 03.27.24.43.93	Adjoint aux Affaires Culturelles et sociales Vice-Président du CCAS	Samedi de 10h00 à 12h00
M. PUECH Jean- Claude Tel. 06.28.47.47.09	Adjoint aux Travaux, Environnement et Aménagement du Territoire	<del>Lundi de 15h00 à 17h00</del>
Mme FAUQUEUX Anne-Marie Tel. 03.27.24.42.37	Adjointe à la commission Scolaire, Sports, jeunesse et cérémonies	Mercredi de <del>13h30</del> à 15h00 14h -

M. le Maire et ses Adjointes sont aussi disponibles sur rendez-vous.

Email de la mairie : monchaux.mairie@orange.fr

M. le Maire peut être contacté par Email : [monchaux.maire@orange.fr](mailto:monchaux.maire@orange.fr)

Toutes ces informations et bien d'autres encore sont consultables sur notre site

Internet : <http://monchaux.mairie.free.fr/>.

### Rappel : Pensez à renouveler vos abonnements pour l'année 2010.

- Bibliothèque : 10 € par famille pour monchalsiens, 15 € pour les extérieurs.

- Tennis : 15 € pour les monchalsiens, 40 € pour les extérieurs.

### Passage des encombrants le 10 mai et le 17 novembre 2010

*Nous vous remercions de votre lecture et nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.*

Mardi, Jeudi & Samedi de 10h00 à 12h00	Maire	M. COSSIAUX Michel Tel. 03 27 24 63 63
Samedi de 9h00 à 11h00	Adjoint aux Finances Adjoint aux Affaires d'offres	M. HENNON Eric Tel. 03 27 24 63 66
Samedi de 10h00 à 12h00	Adjoint aux Affaires Culturelles et sociales	M. DE MEYER Barthel Tel. 03 27 24 63 93
Lundi de 10h00 à 12h00	Adjoint aux Travaux Environnement et Aménagement du Territoire	M. PUECH Jean- Claude Tel. 03 27 24 63 99
Mardi de 10h00 à 12h00	Adjointe à la commission Scolaire, Sports, Jeunesse et cérémonies	Mme FAUCQUEUX Anne-Marie Tel. 03 27 24 63 37

M. le Maire et ses Adjointes sont aussi disponibles sur rendez-vous.